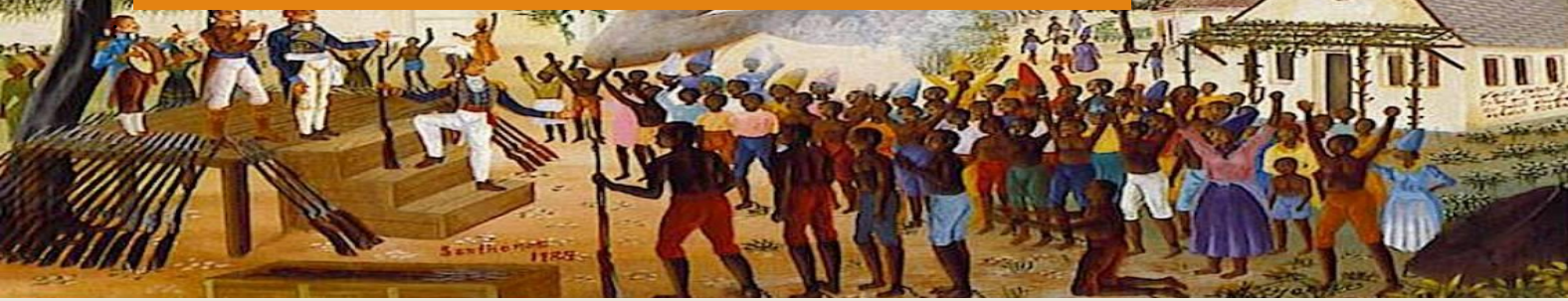


Histoire et mémoires de l'esclavage

Dispositif : - Module :



« Sonthonax distribue des armes aux esclaves, 29 août 1793 », tableau d'Eddy Jacques - source : Collection Haïti-500 Ans

DATES ET LIEUX A DETERMINER - MUSEE DE L'HOMME (SOUS RESERVE)

Objectifs :

Actualiser ses connaissances disciplinaires sur l'histoire de l'esclavage. En comprendre les héritages et les enjeux mémoriels actuels. Savoir enseigner une question vive. Offrir des prolongements au cours d'histoire, en Lettres, Arts, et en EMC sur les liens entre esclavage et racisme. Découvrir concours et actions éducatives portés par la **Fondation pour la Mémoire de l'esclavage** : la Flamme de l'Egalité par exemple.

Contenus :

Mise à jour des connaissances grâce à l'intervention de chercheurs spécialisés, ainsi qu'une réflexion sur les enjeux mémoriels liés à cette question socialement vive. Focus sur : la Révolution de St Domingue, le Code noir, les abolitions, le travail forcé dans les colonies.

Pistes et ressources pour construire des séquences en interdisciplinarité et dans une démarche d'éducation artistique et culturelle.



Une action de la FME : La Voix de Madeleine- A l'occasion du lancement d'un timbre par La Poste représentant le tableau de Marie-Guillemine Benoist « Portrait d'une femme noire » ou « Portrait présumé de Madeleine », la Fondation a créé un événement associant les artistes pour redonner une voix au modèle, guadeloupéenne née en esclavage.



« Du XVIe au XIXe siècles, un système social et économique, fondé sur l'exploitation de centaines de millions d'êtres humains, maintenu par la violence et la coercition, légitimé par des politiques d'Etats, dont la France, a imprimé profondément sa marque sur l'Afrique, les Amériques, l'Océan Indien et l'Europe : l'esclavage colonial.

Ce système est à l'origine d'imaginaires et de théories racistes qui survivent aujourd'hui.

Connaître cette histoire, comprendre les mémoires qui traversent nos sociétés ouvertes et mondialisées, c'est le projet de la Fondation, qui s'inscrit dans la ligne tracée par la loi du 21 mai 2001 déclarant l'esclavage colonial et la traite crimes contre l'humanité. »

